

Le Boulonnais veut garder son autonomie

Publié le 15/03/2016 à 08:01

Politique



Les délégués communautaires se sont prononcés à bulletin secret./Photo DDM, H.G

La mise en place de la loi Notre entraînant la fusion des intercommunalités continue à alimenter les débats au sein des communautés de communes commingeoises. La communauté des communes du Boulonnais avait pris une position de principe, en décembre dernier, contre la proposition du préfet de regroupement des cinq intercommunalités (1), rappelant qu'elle réunissait les critères pour rester seule.

En février dernier, sa position évoluait vers un rapprochement à deux ou trois, tout en continuant à réfuter le projet du préfet. La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie vendredi et le dernier conseil communautaire qui s'est tenu à Saint-Ferréol, le jeudi précédant, a réaffirmé sa position de décembre. Sur 33 délégués, le vote à bulletin secret a dégagé une majorité (17 voix) pour l'autonomie. Douze délégués se sont prononcés pour un rapprochement à deux, avec la communauté de communes des Portes du Comminges, deux pour une intercommunalité à 3 (correspondance avec le canton), une seule voix pour une solution à quatre, soit la proposition du préfet moins les Terres d'Aurignac. Un seul délégué a approuvé le projet préfectoral.

Il s'agit en effet de déposer un amendement auprès de la CDCI qui pourra l'adopter, à la majorité des deux tiers, à condition qu'il soit conforme aux obligations, objectifs et orientations prévus par la loi.

Décision en juin

La CDCI donnera son avis au préfet qui arrêtera le périmètre fin juin. Cependant, dans le Boulonnais, on a le sentiment de ne pas avoir le choix dans «cette fusion à marche forcée».

Cette jeune intercommunalité en construction (elle a moins de six ans) nourrit des projets. Le principe de cohérence territoriale, la perte de proximité, le manque de temps pour travailler sur les compétences, la fiscalité avec le risque de pression fiscale supplémentaire, la gouvernance et l'organisation de la structure ont pesé dans l'orientation du vote.

(1) Le schéma préfectoral prévoit un regroupement des communautés du Saint-Gaudinois, Nébouzan-Rivière-Verdun, Boulonnais, Portes du Comminges et Terres d'Aurignac, soit 105 communes pour plus de

44 000 habitants.

H.G

SAINT-FERRÉOL-DE-COMMINGES POLITIQUE

AILLEURS SUR LE WEB



Villages Sunparks: découvrez en vidéo tout ce qui vous attend (Sunparks)

- Les 20 policières les plus belles au monde (Pause Fun)
- Sur son lit de mort, il avoue un double meurtre commis il y a dix ans (BFM)
- Cancer : dix signes d'alarme méconnus ou sous-estimés (Le Figaro Santé)
- Kate et William face à la gronde de leurs employés (Elle)

A LIRE AUSSI



Regattin : «Le coach et sa hargne»

- Italie : son mari l'abandonne sur l'autoroute, elle meurt fauchée par une...
- Perçage de boutons : les vidéos de cette dermato font un carton !
- Un cheminot lance une pétition contre Jean-Pierre Pernaut et exige des excuses...
- Le leader des Eagles of Death Metal porte de très graves accusations contre le...

Recommandé par

Donner votre avis !

CHARTRE DE MODÉRATION

Envie de réagir ? Connectez-vous et donnez votre avis sans attendre !

JE M'INSCRIS

JE ME CONNECTE